

---

## **MOBILISATION NATIONALE DU 5 MARS 2020**

---

**NON À LA DISPARITION DE L'AAH DANS LE RUA !**

**OUI À LA CRÉATION D'UN REVENU INDIVIDUEL D'EXISTENCE !**

Le Gouvernement prévoit la création d'un revenu universel d'activité (RUA) avec pour objectif d'encourager la reprise d'activité professionnelle.

L'AAH serait absorbée dans le RUA. Le futur RUA a ainsi vocation à traiter de la même manière, au nom d'un principe d'universalité et d'équité affiché, des personnes se trouvant dans des situations différentes (création d'un RUA socle avec des suppléments – supplément handicap, par exemple, harmonisation des bases ressources, etc.).

Cette réforme remet en cause les acquis fondamentaux issus de la loi de 1975 qui a créé l'AAH et qui ont été réaffirmées par la loi de 2005.

→ **Nous refusons cette disparition de l'AAH dans le RUA.**

→ **Nous demandons la création du revenu individuel d'existence afin que les personnes en situation de handicap puissent vivre dignement :**

- un revenu qui ne prend pas en compte les ressources du conjoint / de la conjointe
- un revenu dont le montant est supérieur au seuil de pauvreté (évalué à 1 026 €)
- un revenu pour toutes les personnes en situation de handicap, dès 18 ans : bénéficiaires de l'AAH, vivant à domicile ou dans un établissement, salarié-e-s et usager-e-s en milieu adapté et protégé (entreprises adaptées et établissement et services d'aide par le travail), bénéficiaires de pension d'invalidité ou de rente...

**Adhérent-e-s, usager-e-s, bénévoles, salarié-e-s de l'association,  
mobilisons-nous toutes et tous le 5 mars 2020 !**

**Et appelons l'ensemble des personnes en situation de handicap, leur famille,  
leurs aidant-e-s, les sympathisant-e-s et les associations partenaires  
à nous rejoindre !**

**Le 5 Mars 2020, nous comptons sur vous pour être des dizaines de milliers à manifester partout en France pour faire valoir nos droits !**